



Fiche ramassage

Hauts-de-France
PROPRES

Hauts de France
Propres

Merci pour votre engagement avec Hauts-de-France Propres !

Vous venez de recevoir du matériel pour participer à l'opération de ramassage, et nous vous remercions pour votre mobilisation en faveur de l'environnement.

Afin de valoriser au mieux votre action et d'assurer le bon déroulement du ramassage, voici quelques consignes et conseils à suivre.

Guide de l'organisateur : règles de ramassage ☑-☑-☑-☑

Un diaporama de présentation est à votre disposition sur le site internet de la FRC Hauts-de-France



Triez au maximum les déchets ramassés



Canettes
métalliques



Ordures
ménagères



Déchets
recyclables



Mettre le
verre à part



Ramassage
des pneus



- Option 1 : Aller par vos soins déposer les pneus en déchetteries
 - Pour connaître la déchetterie la plus proche qui accepte les pneus, rendez-vous sur le site : <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/>
- Option 2 : Appel à l'Éco-Organisme "France Recyclage Pneumatique"
 - Pour plus de renseignements, veuillez contacter le référent Hauts-de-France Propres de votre secteur : <https://www.hautsdefrance-propres.fr/referents-hautsdefrance-propres>

Si vous le souhaitez, vous pouvez trier les canettes ramassées et les placer dans des sacs à part. Ces sacs pourront ensuite être déposés chez des recycleurs affiliés à l'organisation KnetPartage <https://knetpartage.fr/> Ces recycleurs se chargeront de peser les sacs, et le poids des canettes collectées sera converti en un montant en euros. Les fonds ainsi récoltés seront intégralement reversés à des associations œuvrant pour le soutien d'enfants gravement malades ou atteints de maladies rares.



KNETPARTAGE
recycleur du cœur

→ Saisissez les résultats de votre/vos ramassages sur le site de l'opération dans la semaine qui suit l'évènement.

→ N'hésitez pas à communiquer sur votre ramassage via les réseaux sociaux en identifiant "@Hauts-de-France Propres"



N'oubliez pas de conserver votre matériel pour les prochaines opérations



Lavables au moins 3 fois à 30°C

Règles de sécurité pour un ramassage réussi !

(A lire aux participants au début de chaque ramassage)



- Le ramassage se fait toujours en équipe avec un équipement adapté :
- o Port de gants obligatoire
 - o Port du gilet fluorescent conseillé (orange ou jaune)
 - o Port du gilet de sauvetage conseillé pour les ramassages aux abords des rivières, canaux et étangs
- Ne pas ramasser :
- o D'objets coupants, piquants, ...
 - o De matières dangereuses (amiante, bidons toxiques, seringues, anciennes munitions, ...)
- Ne pas y toucher et signaler leur emplacement
- Ne pas se mettre en danger :
- o Aux abords des routes et chemins : respecter les dispositions du code de la route et ne pas intervenir simultanément de chaque côté de la chaussée. Sont exclues de cette opération les routes très fréquentées.
 - o Au niveau des rivières, canaux et étangs, où il est convenu d'exclure la pente des berges et les ouvrages.
- Procéder au lavage des mains après l'opération

Les partenaires

Financé par



Ensemble, agissons pour préserver notre région et protéger notre environnement !

www.hautsdefrance-propres.fr